

Mémoire de Licence Professionnelle
« Gestion et Animation des Espaces Montagnards et Pastoraux »
Année universitaire 2018 – 2019

L'aptitude de la chèvre des Pyrénées à valoriser la broussaille : une
opportunité pour les éleveurs et pour le territoire



Solène LE GOFF

Mémoire soutenu le 12/09/2019

Tuteur pédagogique : Corinne EYCHENNE

Maître de stage : Fanny THUAULT

Structure : Association la Chèvre de race pyrénéenne

Remerciements :

Je tiens particulièrement à remercier Fanny THUAULT, pour m'avoir fait découvrir la chèvre et sa filière, pour m'avoir guidée, encouragée et aidée tout au long du stage. Merci également à tous les membres du conseil d'administration qui ont su m'éclairer au sujet de la commande, et qui m'ont fait confiance.

Je remercie également Corinne EYCHENNE, ma tutrice lors de cette étude, qui a su orienter mes recherches, comprendre mes incertitudes, souligner les aspects importants de l'étude, pour sa bienveillance, sa disponibilité et l'aide importante qu'elle m'a apportée.

Merci à Clément BAILLET, tant en temps qu'éleveur qui m'a accueillie, qu'en temps que co président de l'association, merci pour ta confiance et pour ce séjour que je n'oublierai pas.

Merci également à Laurence DAVIAUD, Michèle ARABEYNE, Maxime MOINE et Mireille MILLET, avec qui j'ai partagé les locaux et qui ont su égayer les pauses cafés, tout en m'offrant de nombreuses connaissances sur des sujets divers et variés.

A Sarah FICHOT et Violaine BEROT pour leurs recherches préalables qui m'ont beaucoup servies.

Enfin, et surtout, un grand merci à tous les éleveurs qui ont accepté de m'accueillir de bon cœur, de répondre à mes questions, même par téléphone. Ces échanges étaient riches, et aussi agréables que pertinents, merci aux portes qui m'ont été ouvertes pour l'avenir, merci d'avoir partagé votre savoir-faire, toujours avec bienveillance et sourire.

Liste des abréviations

AP : Label Agriculture poétique

AFFAP : Association des Fromagers Fermiers Artisans des Pyrénées

AFP : Association Foncière Pastorale

CNRS : Centre National de la recherche scientifique

CRPF : Centre régional de la propriété forestière

DDEA : Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

DFCI : Défense des forêts contre les incendies

DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs

DPB : Droits à paiement de base

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

FADEAR : Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GAEMP : Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux

GFA : Groupement Foncier Agricole

GP : Groupement pastoral

INRA : Institut national de la recherche agronomique

MAE(C) : Mesures agro environnementales et climatiques

ONF : Office National des Forêts

PC : Prime Caprine

PRM : Prime race menacée

RTM : Restauration des terrains de montagne

Sommaire

LES ENJEUX DE LA MISE EN LUMIÈRE DU RÔLE DE LA CHÈVRE PYRÉNÉENNE DANS LA GESTION DES MILIEUX EMBROUSSAILLES	6
I) Un stage qui s'inscrit dans les actions menées par l'association.....	6
1) L'association, son fonctionnement et ses actions.....	6
2) Problématique et objectifs de l'étude.....	7
3) Les études préalables, la continuité des recherches	7
II) La Chèvre de Race Pyrénéenne.....	8
1) Standard.....	8
2) Aptitudes de la race	9
III) Le territoire d'étude :.....	9
1) Déprise agricole et importance des zones intermédiaires.....	9
2) La végétation du territoire.....	11
DU BESOIN DE CONSERVER UNE RACE, NAÎT UN PROJET DE PROMOTION	14
I) Pourquoi promouvoir la race ?.....	14
1) L'objectif de conservation.....	14
2) La mauvaise réputation de la chèvre.....	15
II) La valorisation de la broussaille : une aptitude à promouvoir.....	16
1) Valoriser la broussaille, un défi pour lequel la chèvre des Pyrénées est vraiment adaptée.....	16
2) Les broussailles, une véritable ressource	19
III) Mettre en valeur les autres externalités positives	21
1) Des externalités qui peuvent être diverses	21
2) Des externalités qui ont conduit à des choix méthodologiques.....	22
IV) Une approche par les discours d'éleveurs sur leurs pratiques.....	23
1) L'élaboration du guide d'entretien.....	23
2) La préparation des entretiens, la sélection puis la prise de contact.....	23
3) La méthode d'entretien.....	24
DES ENJEUX ET APPORTS MIS EN VALEUR PAR LES ÉLEVEURS.....	25
I) La rusticité une qualité pour valoriser la broussaille.....	25
1) La chèvre pyrénéenne, une race rustique donc adaptée à un milieu difficile.....	25
2) La chèvre, spécialiste du débroussaillage.....	26
3) Le potentiel productif des milieux embroussaillés et des arbres fourragers.....	27
II) Des externalités positives confirmées par les éleveurs.....	27
1) Élever par éthique, ou amour de la race, le cœur de la fleur.....	27
2) Des chèvres qui facilitent l'accès au foncier, et l'installation.....	28
3) La complémentarité : quand la chèvre fait partie d'un tout.....	31
4) La dimension paysagère, l'entretien des espaces en déprise.....	32
5) Dimension économique : produire pour dégager un revenu.....	33
III) Des contraintes à ne pas négliger pour les éleveurs de chèvres pyrénéennes.....	35
IV) Synthèse	36
CONCLUSION	37
Acquis du stage et conséquences possibles sur les choix professionnels.....	38

« Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique,... Le dénombrement et l'analyse séparée des éléments constitutifs et des différentes caractéristiques spatiales, psychologiques, économiques, écologiques,... ne permettent pas de maîtriser l'ensemble. La complexité du paysage est à la fois morphologique (forme), constitutionnelle (structure) et fonctionnelle et il ne faut pas chercher à la réduire en la divisant. Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social »

BERTRAND Georges, Le paysage entre la nature et la société, revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest 1978

Les enjeux de la mise en lumière du rôle de la chèvre pyrénéenne dans la gestion des milieux embroussaillés

I) Un stage qui s'inscrit dans les actions menées par l'association

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la licence professionnelle Gestion et animation des Espaces Montagnards et Pastoraux (GAEMP) lors d'un stage de près de six mois, s'intéressant aux potentialités de valorisation des espaces embroussaillés par la chèvre des Pyrénées, et tous les autres apports positifs qui en découlent.

1) L'association, son fonctionnement et ses actions

L'Association La chèvre de Race Pyrénéenne a été créée le 20 février 2004, et fédère éleveurs et intéressés de la race Chèvre des Pyrénées. Aujourd'hui elle compte environ 150 adhérents et a pour objectif de sauvegarder, et de promouvoir cette race qui fait partie du patrimoine Pyrénéen. Elle s'applique également à permettre aux éleveurs de vivre de leur production qu'elle soit leur activité principale, ou moyen de se diversifier économiquement. Les actions menées par l'association sont multiples :

- Fédération des éleveurs, appui à la création de troupeaux
- Gestion du livre généalogique de la race (inventaires, gestion de la consanguinité)
- Mise en place d'un schéma d'amélioration de la race (contrôle de performance, pointage)
- Identification et valorisation des produits issus de la race (fromages et viande de chevreau)
- Études et projets destinés à promouvoir les potentialités de la race
- Promotion de la race dans les foires et manifestations agricoles

Pour ce faire, elle développe son programme de conservation de race, et soutient le développement de filières, en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, les Conservatoires régionaux, les collectivités territoriales, ainsi que l'État. Ces actions s'étendent sur tout le territoire du massif Pyrénéen et départements limitrophes.

Le Conseil d'administration est composé de douze personnes et l'association fonctionne avec une co-présidence. L'animatrice est basée à Foix dans les locaux de l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées) qui héberge l'association.

L'association reçoit le concours financier des structures suivantes :



2) Problématique et objectifs de l'étude

La commande consiste à créer un support de promotion de la race chèvre des Pyrénées comme solution valable pour la gestion des espaces en déprise et notamment pour les zones qui présentent des végétations peu consommées par les espèces bovinées et ovines (ronciers, arbustes envahissants, recrûs de ligneux...). En effet, la chèvre des Pyrénées a une appétence marquée pour la feuille, et tout particulièrement pour la ronce, ce qui en fait une débroussailluse écologique hors pair, adaptée aux zones délaissées ou zones intermédiaires de moyenne montagne, aux secteurs embroussaillés au sein des fermes ou en marge de certaines estives. Si la chèvre des Pyrénées a réellement un impact en permettant l'ouverture des milieux embroussaillés, ces milieux sont aussi une ressource fourragère de qualité pour cette race, alors même qu'ils sont souvent délaissés par d'autres espèces et désignés comme impropres à la valorisation par les systèmes agricoles classiques.

La race pyrénéenne permet finalement d'ouvrir de nouvelles opportunités pour ces espaces, qui peuvent éventuellement être réinvestis ensuite de façon pérenne par d'autres troupeaux (brebis, vaches, chevaux) : cette complémentarité est à approfondir pour promouvoir cette race à faible effectif et ses systèmes d'élevages. C'est aussi une opportunité pour des éleveurs qui ne peuvent pas accéder à un foncier conventionnel (comme les prairies et terres labourables). Si l'on résume en une problématique :

Comment mettre en valeur, les aptitudes spécifiques de la chèvre des Pyrénées, à valoriser la ressource fourragère des espaces en déprise, non consommée par d'autres espèces ? Quelles sont toutes les opportunités et externalités positives qui en découlent ?

Le support de promotion envisagé prendra la forme d'un recueil de témoignages illustré par des situations réelles où la race pyrénéenne a non seulement permis de valoriser des secteurs délaissés, mais a également apporté un « plus »

3) Les études préalables, la continuité des recherches

En 2009 l'association embauche une stagiaire, Sarah FICHOT, qui travaille sur les potentialités de valorisation de la chèvre de race pyrénéenne dans la gestion des espaces embroussaillés. Ce stage fait office d'exploration du sujet, pour savoir quelles actions mener en termes de débroussaillage. Cette étude continue après le stage de Sarah, par l'élaboration de « fiches techniques débroussaillage » de la main de Violaine BEROT en 2011 (cf : Annexe 3). En 2012, sont mis en place deux sites pilotes pour mesurer l'impact de la chèvre sur la végétation. L'association a ensuite publié les résultats dans l'objectif d'avoir des données concrètes à mettre en avant pour la promotion. Mon stage s'inscrit donc dans la continuité de ces recherches (à retrouver en annexes).

II) La Chèvre de Race Pyrénéenne

1) Standard

Tableau 1 : Standard de la race Chèvre des Pyrénées adopté par l'association chèvre de race pyrénéenne en 2008

Apparence générale	Grande taille, ossature solide, pelage mi-long à long, rusticité générale
Tête	Forte et massive Oreille lourde, horizontale et tombante Barbe chez les deux sexes Cornes rectilignes en arrière, légèrement arquées et divergentes chez la femelle ou bien cornes de type « corn de boc » chez certaines femelles Cornes développées chez le mâle
Aplombs	Aplombs forts Onglons écartés
Pelage	Demi-long à long Poil raide Frange frontale fréquente (surtout chez les mâles)
Couleur de la robe	De couleur variable : noir à blanc (marron foncé ou fougère sèche, laurèze, chocolat, miel, blanc crème) Poil clair souvent localisé (tête, ventre, pattes) Patron traditionnellement noir à brun foncé avec du poil clair localisé

L'intérêt de préserver spécifiquement cette race est avant tout patrimonial et culturel. Il repose sur plusieurs dimensions : économique (production de chevreaux et de lait/fromages, diversification des exploitations), sociale (fédère les acteurs autour de la question de la conservation, aspect pédagogique de sensibilisation), environnemental (entretien des zones marginalisées menacées par la friche, biodiversité) .

Figure 1 : La chèvre de race pyrénéenne

Source : association chèvre des Pyrénées (site internet)



2) Aptitudes de la race

La chèvre des Pyrénées est particulièrement adaptée pour valoriser des milieux difficiles et embroussaillés grâce à sa morphologie et sa rusticité. Avec ses longs poils raides elle est capable de traverser les épines sans se blesser et sans s'accrocher. Son agilité lui permet de valoriser les milieux très accidentés (zones rocheuses, fortes pentes). Elle est également peu sensible aux conditions météorologiques difficiles (froid, pluie, neige). Et s'adapte à la nourriture disponible. Bonne marcheuse, elle est capable de se déplacer sur de longues distances pour s'assurer une alimentation diversifiée et à son goût. La chèvre des Pyrénées est une race mixte, élevée aussi bien pour la viande de ses chevreaux que pour son lait transformé en fromages fermiers. La majorité des élevages sont des systèmes allaitants qui valorisent la race pyrénéenne en commercialisant des chevreaux lourds, élevés sous la mère et abattus entre 3 et 8 mois. Ces systèmes extensifs sont peu contraignants dans la mesure où les chèvres ne sont pas traitées. Le troupeau n'est alors généralement rentré dans les granges que lors des grands froids et pour les mises bas, en fin d'hiver. Il est important de rappeler que ces élevages allaitants sont une originalité propre à la race pyrénéenne.

Les élevages fromagers représentent environ un tiers des élevages de chèvres des Pyrénées. Ces systèmes sont également extensifs, mais la traite quotidienne impose au troupeau de rentrer à la chèvrerie tous les jours.

Quel que soit le système, les chevreaux sont le plus souvent élevés sous la mère, même dans les élevages fromagers. L'élevage des jeunes, mâles et femelles, fait l'objet d'une grande attention dans les élevages de pyrénéennes, non seulement parce que la viande est l'unique produit dans les ateliers allaitants, mais également parce que la croissance des chevrettes est déterminante pour le renouvellement des troupeaux.

III) Le territoire d'étude :

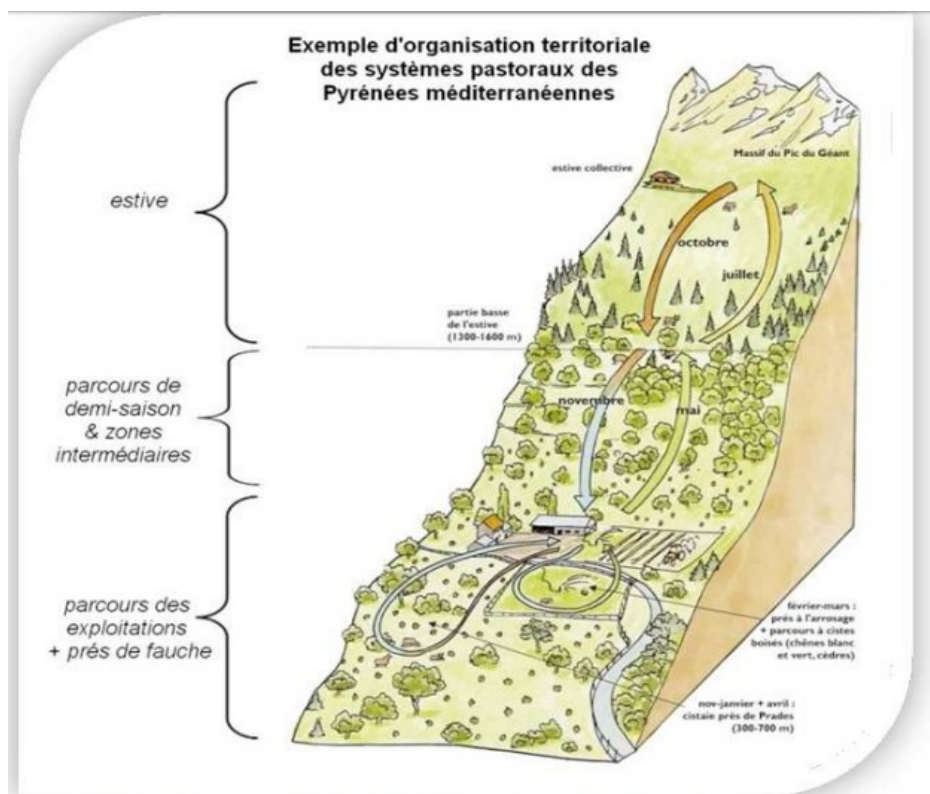
Premièrement, partons d'un constat de départ : la déprise agricole de certaines zones de montagne et surtout, des zones intermédiaires, qui ont pour conséquence l'embroussaillage et la fermeture du paysage. Pourtant, ces zones intermédiaires sont importantes puisqu'elles sont le support des parcours de demi-saison. En l'occurrence pour les chèvres pyrénéennes, il s'agit de la zone où elles pâtureront la majorité de l'année, voire l'année entière, puisqu'elles ne sont que rarement en estive et que dans la majorité des cas, elles ne descendent aux exploitations que l'hiver. La ressource fourragère présente sur ces zones est donc d'une importance capitale pour les éleveurs de chèvres des Pyrénées, qui doivent assurer un apport alimentaire suffisant pour leurs animaux. Ce sont aussi ces zones qui pâtissent le plus de la déprise agricole, en s'embroussaillant jusqu'à parfois arriver à une fermeture complète du paysage (ronciers recrû de ligneux...) .

1) Déprise agricole et importance des zones intermédiaires

« L'utilisation du terme de "zones intermédiaires", est née de la prise de conscience de l'importance de ces espaces chez des acteurs divers, mais qui lui ont donné des sens variés selon leurs intérêts ou préoccupations :

- Les chercheurs en production animale, qui œuvraient à l'amélioration de la production des troupeaux, ont pris conscience du fait que la vie des troupeaux ne se résumait pas à une longue période de stabulation et à un estivage sur des pâturages d'altitude, mais comportait aussi des longues périodes « intermédiaires » de pâturage sur des espaces divers, dont dépendait aussi la productivité technique et économique de l'élevage.
- Les chercheurs travaillant sur la gestion des ressources naturelles et le développement de l'élevage de montagne ont pris conscience de la rapidité à laquelle ces ressources indispensables à la vie des troupeaux et à l'économie des systèmes d'élevage disparaissaient, faute d'entretien, dans un espace devenu trop vaste pour les troupeaux restants sous l'effet de la diminution du nombre des exploitations, et de la vitesse à laquelle ces écosystèmes se modifiaient on a parlé "d'espace peau de chagrin".
- Enfin au début des années 1980, les responsables du développement agricole et rural et les collectivités locales ont commencé à prendre conscience de l'importance à accorder à l'entretien de ces zones intermédiaires, en raison des effets de leur abandon : risques naturels, perte d'attractivité des territoires suite à leur enfrichement et leur reboisement spontané, pertes de terrains agricoles, etc. »

Source : Actes du séminaire « Zones intermédiaires » - 16 et 17 Novembre 2009



Bien que ce schéma démontre l'utilisation des zones intermédiaire sur le côté méditerranéen, il est valable pour l'ensemble de la chaîne.

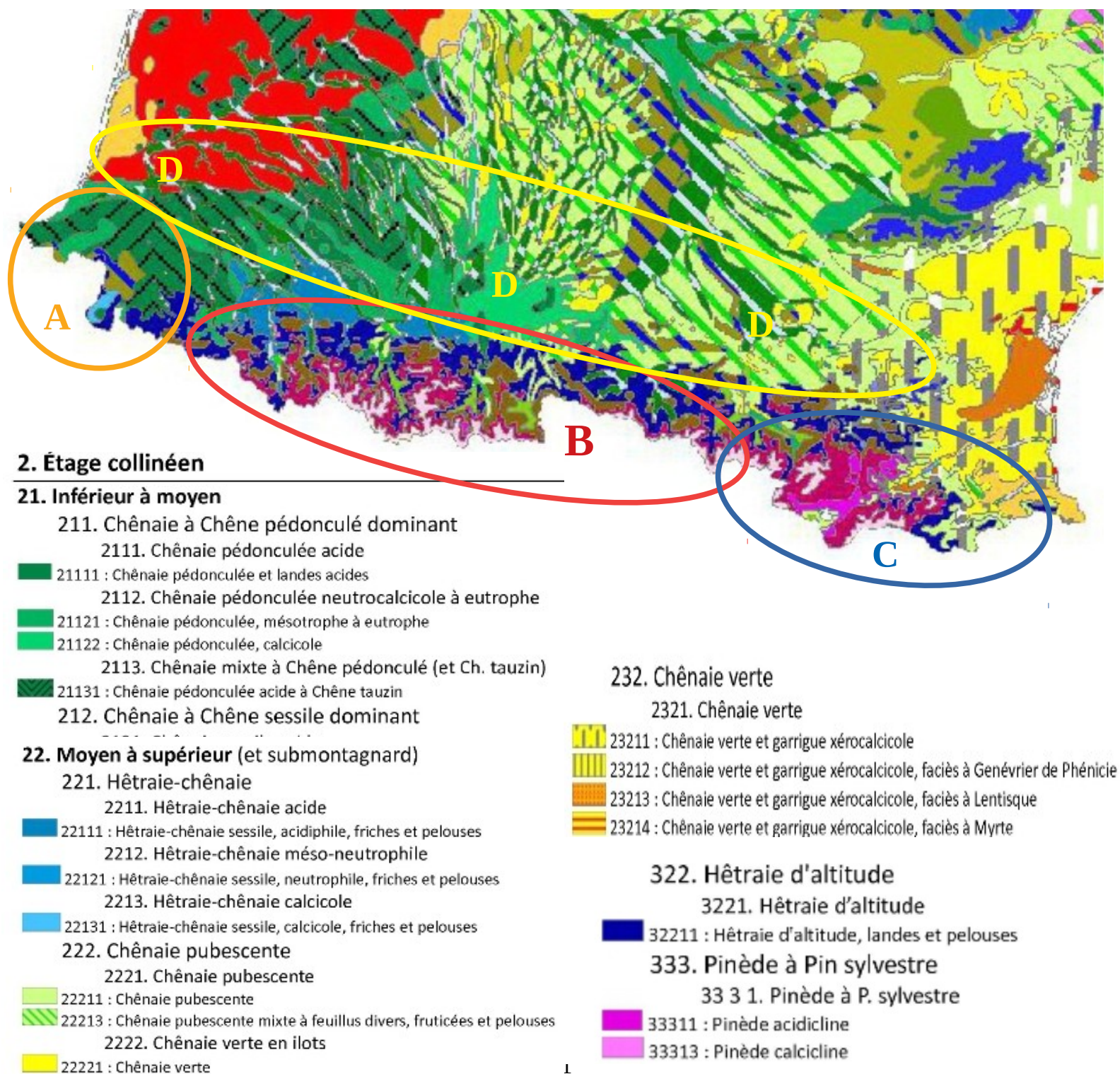
Figure 2 Utilisation passée et actuelle des zones intermédiaires en Pyrénées méditerranéennes (SUAMME)

2) La végétation du territoire

Les Pyrénées sont situés à la frontière entre les régions biogéographiques euro-sibérienne et méditerranéenne et se divisent en trois grands secteurs bioclimatiques. Le climat océanique humide à l'ouest favorise les précipitations et donc l'essor de la végétation à l'ouest. Celui-ci se fait sentir jusqu'en Ariège. Plus à l'est, la végétation change et se raréfie sous l'influence d'un climat méditerranéen chaud et sec.

Figure 3 : carte de la végétation

Sources cartographiques : la carte de végétation du CNRS



Voici une description de la végétation à partir des dires d'éleveurs , de la lecture paysagère lors des entretiens, de diverses recherches en amont ainsi que d'un entretien téléphonique avec Léo Giardi, un botaniste.

A : Pays Basque

L'étage collinéen du pays basque est celui des chênes pédonculés (*Quercus robur*) sur substrat riche et des chênes tauzins (*Quercus pyrenaica*) sur substrat pauvre et pierreux, avec ses milieux inféodés que sont les landes et les prairies. Les milieux naturellement ouverts sont les tourbières, les pelouses maritimes (sur sables, sur roche ou sur vases) et les surfaces en eau (rivières, lacs).

En altitude on trouve des pelouses d'estives qui sont largement influencées par l'humidité et le climat océanique. Les espèces présentes sont des graminées de pâturage (Fétuques du groupe ovina, le dactyle aggloméré, la fléole des prés), des pissenlits.. Les forêts sont composées de hêtre, de chêne, de bouleau. On y trouve aussi des végétations de landes très denses à ajonc d'Europe et ajonc nain appelé localement Sasi ou Xaxi.

B : Montagnes des Pyrénées centrales

Dans les Pyrénées centrales, les pelouses de montagnes sont diversifiées et les espèces présentes diffèrent selon différents facteurs : altitude, exposition (soulane ou adret), nature de la roche, humidité... Les taxons sont des graminées (fétuques du groupe ovina, Dactyle aggloméré) diverses alchémilles, potentilles, laîches...

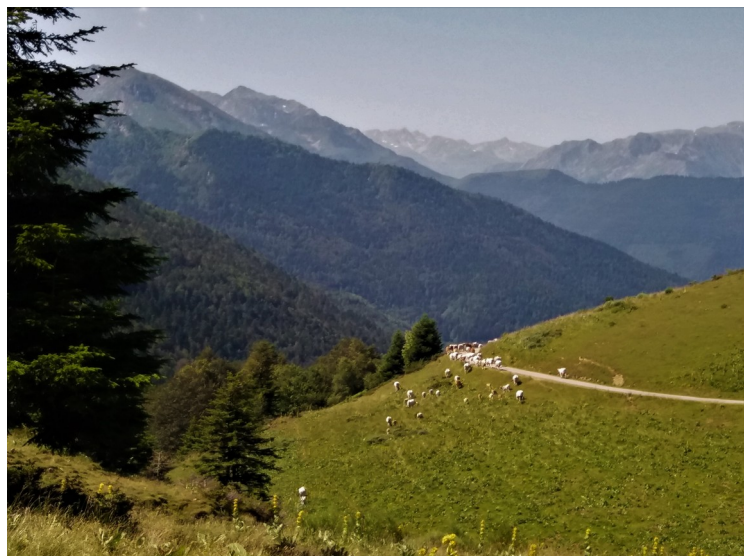
Les forêts sont principalement des hêtraies et des chênaies avec d'autres espèces ligneuses comme le noisetier, le frêne, et plus rarement le châtaignier. Plus haut, on retrouve l'étagement des pins et sapins.

Figure 4 : Lande à ajonc du Pays basque, aussi appelé « Xaxi »



Source : <http://floreduypaysbasque.com>

Figure 5 : Pelouses et forêts d'altitude dans les Pyrénées Ariégeoises Col de Pradel.



Source : Solène Le Goff

C : Montagne Méditerranéenne

La région méditerranéenne est à l'origine couverte de forêts caducifoliées, sempervirentes, yeuseraie (chêne vert *Quercus ilex*) et pinèdes d'Alep, localement de suberaies (chêne liège *Quercus suber*) quand le substrat est siliceux. Le climat sec et thermophile méditerranéen influence la structure des végétations montagnardes. Les estives sont des pelouses sèches avec une flore adaptée à ces facteurs abiotiques (sol, climat, humidité). On y retrouve par exemple le brachypode rameux et diverses Fétuques du groupe ovina. Les habitats à espèces ligneuses sont principalement des garrigues qui se forment sur des sols calcaires. Les taxons présents sont typiques de cet habitat : chêne vert, chêne kermès, buis, pistachier lentisque. Sur des sols siliceux se forment des maquis avec comme espèces l'arbousier, le calicotome épineux, la Bruyère arborescente.

D : Piémont

Dans la partie Ouest des Pyrénées, l'influence des Landes et du climat océanique explique la présence de landes à bruyères et à ajoncs. Les forêts caducifoliées sont composées de chênes pédonculés principalement. On y retrouve également des zones humides avec des aulnes, des saules et des bouleaux.

Dans la partie Est, le climat méditerranéen rend la végétation plus sèche avec un cortège caractéristique comme le brachypode de Phœnicie, diverses fabacées, et d'autres graminées. Les habitats à plantes ligneuses sont composés de chênes verts, chênes pédonculés, frênes à feuilles étroites...

Sur toute la zone de piémont on trouve des zones agricoles.

Sources : - Corine biotope

- Carte interactive du CNRS

- Entretien téléphonique avec Léo Giardi (botaniste).

Figure 6 : Garrigues méditerranéennes (Aude)



Source : Solène Le Goff

Figure 7 : Les zones de piémont (Pyrénées centrales)



Source : agriculture.gouv.fr

DU BESOIN DE CONSERVER UNE RACE, NAÎT UN PROJET DE PROMOTION

L'objectif de cette étape de l'étude, est de comprendre, et de questionner la commande. Promouvoir la race, ne se résume pas à dire qu'elle est effectivement efficace en terme de débroussaillage, il s'agit de mettre également en lumière les différentes externalités. Nous chercherons donc à comprendre pourquoi, et comment promouvoir cette race.

I) Pourquoi promouvoir la race ?

1) L'objectif de conservation

La chèvre des Pyrénées est une race autochtone à poils longs qui était, jadis, présente sur tout le massif. En 1852 on comptait 70 000 individus alors qu'en 1957 on n'en comptait déjà plus que 50 000 ; Au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle, les effectifs ont fortement régressé. Suite à l'exode rural, à l'élimination des chèvres dans les zones forestières, et à la concurrence des races sélectionnées, cette population s'est amincie petit à petit, jusqu'à ce qu'il ne reste que quelques centaines de spécimens dans les années 80. La race était alors considérée comme quasiment disparue. En 1994, ont été répertoriées environ 1000 pyrénéennes : à partir de cette date la race a été officiellement reconnue et caractérisée. Depuis, la démarche de conservation repose sur plusieurs aspects : des inventaires zootechniques des troupeaux, la mise en place d'un schéma de sélection, une structuration pour promouvoir et valoriser les produits issus de la race et des études technico-économiques pour mieux accompagner les éleveurs. Fin 2018, les chiffres font état de 4330 chèvres des Pyrénées pour 214 éleveurs répertoriés : la dynamique observée ces dernières années se confirme donc, la race pyrénéenne bénéficiant du regain d'intérêt global porté aux races locales.

L'objectif de conservation, et celui de promotion de la race sont donc très fortement liés.

Sources :

- OUVRAGE COLLECTIF édité par le Conservatoire des races d'Aquitaine, Conservatoire des ressources génétiques du Centre Ouest Atlantique, *Races en Héritage*, 2019. 255p
- THUAULT Fanny sur le site internet « *association de la chèvre de Race pyrénéenne* »

La plupart des éleveurs, qu'ils soient en système laitier ou allaitant, font abattre la majorité des mâles, c'est ce qui permet d'assurer un élevage extensif productif. Certains éleveurs, quant à eux, qui ont pour objectif la conservation, la sensibilisation ou le débroussaillage, n'assurent pas de reproduction. Pour certains il est question du rapport à la mort (qui peut

être intéressant de questionner sur des thématiques d'élevage), ou encore des questions de commercialisation du produit difficile. On retrouve également souvent cette idée de ne pas produire ni faire reproduire dans le cas des communes adeptes de l'éco-pâturage. Il y a aussi ceux, qui décident de faire reproduire même si ils ne produisent ni viande ni lait. Les mâles sont alors soit vendus pour la reproduction (quand ils sont porteurs de bon patrimoine génétique, soit vendus pour le débroussaillage, soit certains sont gardés castrés.)

2) La mauvaise réputation de la chèvre

A partir des dires d'éleveurs, on constate assez rapidement, qu'en montagne notamment, l'image de l'espèce caprine est globalement dégradée, particulièrement en forêt et sur les estives. Dans le code forestier, selon l'Article.138.10 (1827) :

« il est défendu à tous usagers (...) de conduire ou faire conduire des chèvres ou des moutons dans les forêts et sur les terrains qui en dépendent. (...) le pacage des brebis et moutons peut néanmoins être autorisé dans certaines localités, par décision spéciale de l'autorité supérieure »

Cet article a été adopté 30 ans avant les grands travaux de restauration des terrains de montagne (RTM) qui sont apparus entre les années 1860 et 1880. A cette époque, les Forestiers considèrent que c'est le surpâturage qui est à l'origine de l'érosion et en particulier les chèvres, qui sont suspectées de s'attaquer aux plantations.

C'est pourquoi la naissance des travaux RTM s'appuie sur deux hypothèses :

- Le recul de la flore (forêt, puis strate herbacée à une altitude plus élevée) cause d'une aggravation (par rapport à la normale) de la gravité et de la fréquence d'aléas tels que les inondations, glissements de terrain, coulées de boues, érosion, turbidité de l'eau ;
- La renaturation (reboisement, réengazonnement, restauration de l'humus) sont des moyens efficaces de diminuer ce risque et après un certain temps de retrouver une situation normale.

Mais bien que le contexte soit complètement différent d'aujourd'hui, sur les forêts domaniales soumises à droits d'usage le code forestier, lui, reste inchangé, et les chèvres et moutons ont toujours du mal à se faire une place. Selon l'Article L241-14 (Créé par Ordonnance n°2012-92 du 26 janvier 2012 - art. (V)) :

« Il est défendu au titulaire d'un droit d'usage, quelles qu'aient été les modalités antérieures d'exercice de ce droit, et sous réserve de l'application du dernier alinéa, de conduire ou de faire conduire des chèvres ou moutons dans les bois et forêts de l'Etat.

Le pacage des brebis et moutons peut être autorisé dans certaines localités par une décision spéciale de l'autorité administrative compétente de l'Etat.

Celui qui prétend avoir joui d'un droit de pacage en vertu de titres valables ou d'une possession équivalente à un titre peut, s'il y a lieu, réclamer une indemnité réglée de gré à gré ou, en cas de contestation, par les tribunaux judiciaires. »

S'il n'y a pas de droits d'usage, selon l'article L213-24 :

« Le pâturage des bovins, ovins, équidés et porcins ainsi que l'utilisation des aires apicoles peuvent être concédés s'il n'en résulte aucun inconvénient pour la gestion forestière du fonds. »

Cette mauvaise réputation est due à l'alimentation des chèvres qui comprend les ligneux, et qui donc pourrait s'avérer problématique en cas de production sylvicole. Or, dans un contexte d'entretien des sous-bois, ce comportement alimentaire peut être un atout si il est maîtrisé. C'est pourquoi promouvoir la race dans un cadre de « sylvopastoralisme » et de gestion de la broussaille nécessite une étude d'impact préalable mais pourrait s'avérer intéressant. Il en va de même pour la gestion des estives, où les chèvres sont généralement mal accueillies, souvent vues comme des fugitives, qui se retrouveraient facilement sur des parcelles voisines. Pourtant l'action d'une race adaptée à la montagne, dans l'entretien des zones de montagne, paraît presque évident. Il en va de même pour la gestion des risques. L'exemple des chèvres roves peut également s'avérer pertinent dans la mesure où leur capacité à entretenir les milieux est mise au service des DFCI, en région PACA, afin de lutter contre les incendies. Ces actions d'entretien font aujourd'hui l'objet d'une grande reconnaissance.

II) La valorisation de la broussaille: une aptitude de la race pyrénéenne à promouvoir

1) Valoriser la broussaille, un défi pour lequel la chèvre des Pyrénées est vraiment adaptée.

a) La race pyrénéenne : une alternative possible à d'autres méthodes de gestion de la broussaille.

Traditionnellement les broussailles sont considérées comme une contrainte forte dont il convient de se débarrasser car elles représentent un obstacle visuel qui modifie le comportement des animaux dans l'espace. C'est pourquoi, différentes méthodes de gestion sont utilisées :

- L'entretien mécanique est réalisable de deux manières : soit le terrain permet d'accueillir de grosses machines (type tracteur / broyeur) dont le prix d'achat peut s'élever à plus de 200 000 euros, et pour un coût d'environ 500 euros par hectares sur une zone assez embroussaillée ; soit il s'agit d'un débroussaillage plus « manuel », avec une débroussailleuse moins chère à l'achat (entre 1000 et 2000 euros), mais pour un coup d'environ 2000 euros par ha.

-La pratique du brûlage dirigée est une opération de maintien des espaces ouverts traditionnellement employée par les populations locales des Pyrénées occidentales et centrales. C'est cette pratique qui permet aujourd'hui le maintien des espaces ouverts et le feu devient un élément incontournable de gestion (J.P Métaillé, 2008).

L'autogestion des brûlages dirigés par les parties prenantes (éleveurs, chasseurs, forestiers, collectivités locales, etc.) relève d'un choix délibéré des partenaires de la gestion de l'espace (préfecture, DDEA, CRPF, ONF, fédération pastorale et CRPGE) ; contrairement aux Pyrénées orientales où la pratique de l'écobuage est strictement encadrée et exécutée par le réseau coupe de combustible (environ 20 000ha sont écobués chaque année dans les Pyrénées Atlantiques contre 500 dans les Pyrénées Orientales pour un total de 30 000ha sur l'ensemble du Massif).

En déléguant la responsabilité des opérations de brûlage dirigé aux acteurs concernés, les services pastoraux souhaitent légitimer cette pratique culturelle et limiter le nombre de brûlages clandestins. Cette pratique revient actuellement beaucoup moins cher puisque de nos jours, elle est assurée par les éleveurs en partenariat avec les pompiers et les services pastoraux. Elle est réglementée du 1^{er} novembre au 30 Avril. Dans tous les cas, il doit être déclaré à la mairie 5 jours avant, et mobilise un minimum de 5 pompiers.

(Source : *Entretien téléphonique Fédération pastorale de l'Ariège*)

b) Exemple des projets de réouverture paysagère

La déprise agricole caractérise une évolution globale des territoires. Ce qui implique plusieurs domaines d'actions (foncier, paysage, débouchés agricoles... mais aussi intérêt écologique de l'évolution spontanée) qu'il serait intéressant de mettre en cohérence. Portées sur le cadre de vie, les actions de réouverture paysagère sont une maille de l'ensemble des actions existantes ou à venir traitant de la déprise agricole. Les enjeux de la réouverture paysagère ont pour origine les conséquences paysagères et « sociales » de cette évolution : la progression des boisements au détriment des espaces pastoraux identitaires, le sentiment d'abandon et l'enfermement par la forêt.

Source : FLEURY Camille, *Accrus forestiers, friches et déprise agricole : des représentations sociales du paysage à l'action.*, Mémoire de fin d'étude de Master soutenu le 6 septembre 2013.

Figure 8 : D'un paysage pastoral à un paysage forestier sur la commune de Suc-et-Sentenac (vallée du Vicdessos)



(a) Suc-et-Sentenac en 1950 Source :
F.Cugulière, OHM, 1950



(b) Suc-et-Sentenac aujourd'hui
© Mairie de Suc-et-Sentenac, années
2000

Source : FLEURY Camille, Accrus forestiers, friches et déprise agricole : des représentations sociales du paysage à l'action., Mémoire de fin d'étude de Master soutenu le 6 septembre 2013.

On remarque très clairement, en comparant les deux photographies ci-dessus, que le paysage s'est nettement refermé, la forêt ayant pris le dessus. Il est important de réaliser que seulement 10 ans séparent ces deux photos aériennes. Bien que cet exemple soit un cas précis, on retrouve la même dynamique sur la globalité de la chaîne pyrénéenne comme le montre la carte du taux de boisement suivante.

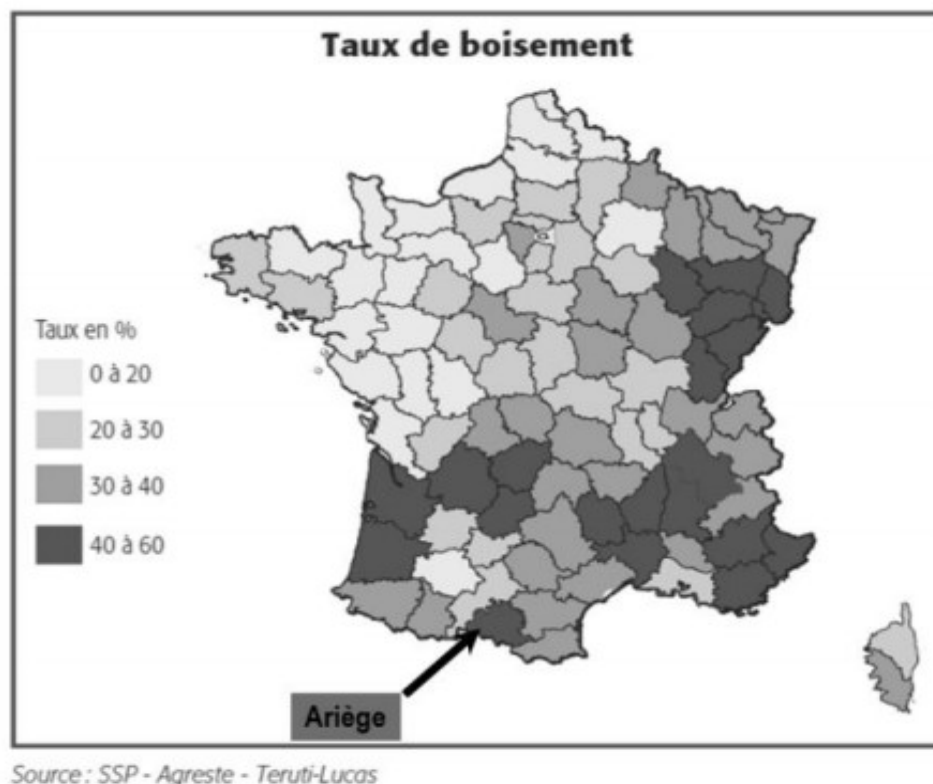


Figure 9 : Le taux de boisement

2) Les broussailles : une véritable ressource fourragère

Pourtant, la broussaille est aussi un atout pour le pâturage et offre bien des intérêts. D'abord comme ressource (production saisonnée et possibilité de pâturage hors saison grâce au stock d'herbe reportée sur pied), puis comme abri tant pour les animaux (facilite le pâturage en périodes difficiles) ainsi que pour la strate herbacée (retarde son dessèchement, protège du gel et permet un décalage de la période de pâturage.). Cette idée de stock d'herbe sur pied est complétée par le stock de ressources présentes dans les feuilles de ligneux, expliqués sur la prochaine page.

Il est vraiment important de comprendre que, contrairement à l'élevage de ovin ou bovin, la broussaille est perçue par les éleveurs de chèvres pyrénéennes comme un réel atout, une ressource recherchée. C'est ce qui rend la race Pyrénéenne aussi pertinente dans un cadre de valorisation de la ressource. Il s'agit de transformer ce qui aurait pu être une contrainte, en une ressource.

« La broussaille c'est mon fond de commerce ! » *Clément, éleveur de la ferme Bacotte.*

Figure 10 : Stock de ressources présent dans la végétation ligneuse

Source : Association de la chèvre de race pyrénéenne, *Des broussailles au menu*, chevredespirenees.org/wordpress/wpcontent/uploads/2012/07/Plaquette_Broussaille_Inra.pdf , consulté le 19/07/19

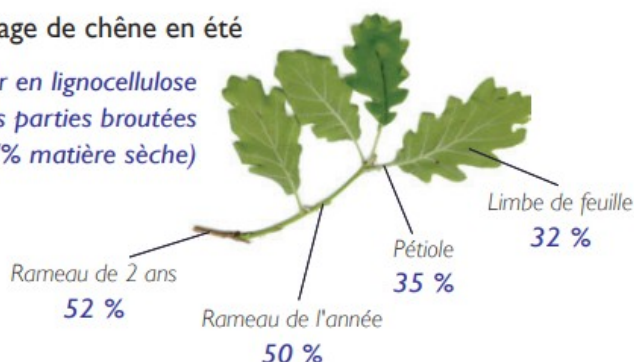
Le terme "ligneux" a été conçu en biologie pour désigner les végétaux dont les tissus de soutien sont du bois. Mais les herbivores, même les chèvres, ne consomment pas le bois : ni les troncs ni les branches. Ils broutent les feuilles, les jeunes tiges, les fleurs et les fruits.



Les parties broutées ne sont en réalité pas plus ligneuses que des herbes ou des foin !

Exemple d'un feuillage de chêne en été

Teneur en lignocellulose
des parties broutées
(% matière sèche)



Les limbes de feuilles et les pétioles représentent plus des trois quarts du régime brouté. moyenne lignocellulose du régime : **36 %**

à comparer avec :

Prairie de plaine 2 ^e cycle	30 %
Foin de luzerne 2 ^e cycle	40 %
Paille de blé	50 %

Donc rien à voir avec de la paille



Souvent aussi nutritifs que des herbes !

Les broussailles sont de valeur nutritive équivalente ou supérieure aux herbes de prairies naturelles et de pelouses.

D'autant que les troupeaux sont généralement menés sur parcelles embroussaillées lorsque la plupart des herbes ne sont plus au stade jeune (fin de printemps, été, automne et hiver).

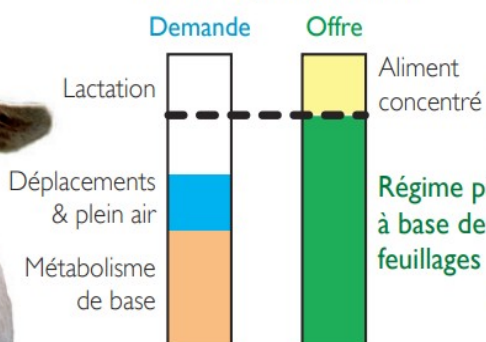
Rappel : un aliment aura une bonne "valeur alimentaire" si l'animal désire en consommer une grande quantité et que ceci lui fournit suffisamment de nutriments pour satisfaire à sa demande alimentaire. Cette valeur peut être exprimée en quantité d'Unités Fourragères Lait (UFL) ingérée par jour.

Exemple du régime à base de feuillages de chêne pour une chèvre laitière

- Une chèvre de 5 ans et de 60 kg de poids vif
- Pâturant en troupeau dans un taillis de chêne blanc en été (150 jours après mise-bas)
- Produisant 2,5 litres/jour de lait (corrigé à 3,5 % de taux butyreux) à transformer en fromages
- Pas de diminution d'état corporel



Bilan énergétique (UFL)



La consommation de feuillages permet de couvrir y compris la moitié de la demande nécessaire à la lactation !

Un lait de très bonne fromageabilité



Les capacités des caprins à entretenir la broussaille n'est pas méconnue, la chèvre des fossés par exemple est très utilisée notamment dans la moitié Nord de la France (puisque'elle est originaire de Bretagne), pour entretenir des milieux, et fait, de plus en plus, son apparition dans des villes pour des actions d'éco-pastoralisme.

L'intérêt d'utiliser les races locales dans l'entretien des milieux est lié à leur origine, leur rusticité qui explique leur adaptation au milieu. Il s'agit donc, au travers des résultats des entretiens, d'expliquer en quoi la rusticité de la chèvre de race pyrénéenne, la rend parfaitement apte à valoriser les milieux.

III) Mettre en valeur les autres externalités positives

1) Des externalités qui peuvent être diverses

« Les externalités sont un concept clé dans l'analyse économique de l'environnement. Les économistes désignent par « externalité » ou « effet externe » le fait que l'activité de production ou de consommation d'un agent affecte le bien-être d'un autre sans qu'aucun des deux reçoive ou paye une compensation pour cet effet. Une externalité présente ainsi deux traits caractéristiques. D'une part, elle concerne un effet secondaire, une retombée extérieure d'une activité principale de production ou de consommation. D'autre part, l'interaction entre l'émetteur et le récepteur de cet effet ne s'accompagne d'aucune contrepartie marchande. »

Source : HENRIET Dominique, « **EXTERNALITÉ, économie** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 26 août 2019

Appliqué à notre sujet, ce concept d'externalités s'applique à l'intérieur d'une même exploitation. Si dans un élevage, l'objectif principal est de produire (du lait ou de la viande), les externalités sont tous les autres apports, les autres valorisations gratuites reçus. Par exemple, l'accès à une certaine ressource foncière, la création de matière comme du fumier, la transformation de la végétation permettant d'autres ateliers, l'entretien des parcelles... Interroger avec les éleveurs, permet de mettre en valeur toutes les possibilités de valorisation, de production et d'exploitation de cette race.

Il est cependant nécessaire de préciser qu'il existe des externalités entre acteurs, par exemple : l'ouverture paysagère profite aux habitants. Dans cette étude, nous remarquerons que les externalités sont souvent internes, hormis quelques exceptions.

2) Des externalités qui ont conduit à des choix méthodologiques

Ces externalités positives, ont menés à une réflexion sur la « classification » des résultats d'entretiens par thématique. Ce qui constitue un objectif principal pour un éleveur, peut être considéré comme une externalité pour un autre. C'est pourquoi le questionnement a permis d'élaborer des grandes « dimensions », qui seront affinées et précisées au fur et à mesure des entretiens. On y trouve :

- La dimension « accès au foncier » : Valorisation des milieux dans un objectif d'accès au foncier . Un milieu débroussaillé, peut devenir le support d'une exploitation. Certains éleveurs s'installent sur des terrains qui semblaient impropres à l'installation, mais qui sont devenus praticables grâce à l'entretien par les chèvres et qui constituent une ressource fourragère appréciée par les chèvres.
- La dimension économique (Produire pour dégager un revenu, réaliser des économies d'entretien mécanique). Cette dimension en comprend une autre : La PAC (accès aux primes spéciales comme la PC (Prime Caprine), ou la PRM (Prime Race Menacée) , accès à de plus grandes surfaces de DPB (Droits à paiement de base) , voire accès à certaines MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques)
- La dimension complémentarité (l'atelier chèvre des pyrénées qui fait partie d'un tout), elle permet de créer de l'herbe pour d'autres espèces, ou complète d'autres ateliers
- La dimension paysagère : entretien des milieux pour lutter contre la sensation d'isolement, et pour offrir des possibilités de multi usage des terres (ex : randonnée, chasse, point de vue).
- La dimension éthique et personnelle (amour de la race, attrait pour la conservation, volonté de maintien du pastoralisme)

Ces dimensions serviront à réaliser une fleur, inspirée de celle de l'agriculture paysanne mise en place par la FADEAR, qui figurera en préface des fiches entretiens qui composeront le recueil, et dont chaque pétale représentera une des dimensions. En entête de chaque fiche, sera mise en valeur la ou les couleurs de pétale qui concerne l'éleveur interrogé. Le coeur de la fleur, sera la dimension « amour de la race », car elle est commune à tous les éleveurs



Figure 11 : Fleur des externalités

Source : Solène Le goff

IV) Une approche basée sur les discours d'éleveurs et leurs pratiques

1) L'élaboration du guide d'entretien

Il est le résultat direct du questionnaire et des recherches bibliographiques, il regroupe des questions liées à toutes les dimensions réfléchies en amont, afin d'en ressortir les traits saillants. Il traite de l'histoire des éleveur, de leur parcours ,de leurs références sociales (d'où ils viennent, pourquoi élever des chèvres, pourquoi ici ..) , du troupeau et de sa conduite, de son rôle au sein de l'exploitation, de la nature du foncier, de l'alimentation, de la gestion et de la production des chèvres, de la gestion des clôtures, du temps de travail et bien sûr de l'impact des chèvres sur la broussaille. L'entretien se termine par une prise de recul personnelle sur l'expérience, et l'expression du ressenti de l'éleveur.

Les questions sont ordonnées par thématique afin de faciliter la synthèse des réponses, et la rédaction des fiches témoignages.

2) La préparation des entretiens, la sélection puis la prise de contact

Afin de sélectionner les éleveurs à interroger, ont été utilisées les fiches d'adhésion à l'association. Sur ces fiches, existe une case « débroussaillage », que les éleveurs cochent si il s'agit d'un réel objectif. Cette case a fait office de premier tri, conservant les personnes intéressées par les capacités de la chèvre dans le débroussaillage. Puis, grâce aux suggestions de Fanny THUAULT animatrice de l'association , qui connaît les différent systèmes des éleveurs adhérents, nous avons rajouté quelques noms, qui s'avéraient intéressants en terme d'externalités positives. J'ai ensuite réalisé un tableur Excel, contenant ma liste d'éleveurs à aller voir, et ai rajouté une colonne « priorité », remplie avec l'aide de Fanny THUAULT. Il s'agissait de prioriser, sur une échelle de 1 à 3 les visites. Consciente que je n'allais pas faire des entretiens avec chaque personne de la liste, ces priorités permettent d'être sûre d'aller voir les éleveurs les plus en lien avec le sujet d'étude.

Nous avons ensuite établi un nombre d'entretiens idéal pour avoir un échantillon divers et représentatif , c'est pourquoi nous avons choisi de faire entre 25 et 30 entretiens.

Ces entretiens ont été réalisés entre le 1^{er} Juin et le 10 septembre 2019, selon les cas ils ont duré entre 1h et 2h15, ils ont permis de voir dans certains cas les animaux, les parcelles pâturés, la végétation sur le site, et ont permis de prendre des photos pour illustrer le recueil. J'ai également effectué des entretiens téléphoniques pour des cas géographiquement plus éloignés, afin d'enrichir cette étude.

3) La méthode d'entretien

Il existe plusieurs méthodes d'entretien, le choix de l'une d'entre elle se fait en fonction de ce que l'on cherche à traduire des réponses. Ici, je cherchais non seulement un ressenti, une prise de recul sur une expérience d'élevage, mais aussi des données précises, parfois chiffrées. C'est pourquoi j'ai associé deux méthodes différentes, réunies en un seul et même questionnaire.

- L'entretien semi-directif :

- « directif », parce que l'on invite notre interlocuteur à s'exprimer sur les différents thèmes qui constituent le projet intéressant (que nous avons défini au préalable et/ou qui surgissent au cours de la discussion).
- « semi- » parce que l'on « enferme » pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre trop rigide. Au contraire, vous lui laissez la possibilité de développer et d'orienter librement son propos, c'est une sorte de dialogue dont on conserve en partie la maîtrise. Les thèmes que l'on a besoin d'aborder devront être intégrés dans le fil discursif de notre interview.

Cette méthode d'entretien est utilisée afin de recueillir un ressenti personnel, sur ce que procure le fait d'élever des chèvres pyrénéennes, un avis sur le long terme, afin de voir en quelles mesures l'action suscite de l'intérêt, et donc de savoir quels aspects mettre en valeur pour apporter un soutien pratique, technique, ou social (valorisation, sensibilisation) de la part de l'association. En analysant le contenu et les modalités d'entretiens, on en comprend également le degré d'intérêt et d'implication possible.

Mais cette méthode ne permet pas, à elle seule, d'obtenir toutes les réponses aux questions précises voulues, comme par exemple les prix de vente, le nombre d'animaux etc. C'est pourquoi, cette méthode est couplée avec une autre :

-L'entretien ressource (directif) :

L'objectif de cet entretien est d'obtenir des informations pratiques et techniques précises, il s'agit donc d'un questionnaire visant à établir un portrait de chaque exploitation en termes de nature du troupeau, de maîtrise du foncier, de revenus, de dépenses, de temps mobilisé, de points forts et faibles.

« L'entretien directif : ce type d'entretien se rapproche de la méthode du questionnaire. En effet, avant d'aller sur le terrain, le chercheur établit une série de questions précises qu'il va poser aux interviewés. Dans un souci de comparer scientifiquement les données, le chercheur va poser les mêmes questions à tous les interviewés. Certes, ce type d'entretien est sécurisant pour le chercheur. Ce dernier arrive avec une série de questions pré-établies. Mais, il ne laisse qu'une petite marge de manœuvre à l'enquêté. A cause des limites que lui pose l'enquêteur, l'enquêté n'aura pas une grande liberté pour s'exprimer »

BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, Luçon, mars 1995

DES ENJEUX ET APPORTS MIS EN VALEUR PAR LES ÉLEVEURS

I) La rusticité une qualité pour valoriser la broussaille

L'analyse des questionnaires a permis d'élaborer une synthèse des résultats. Depuis le mois de mai j'ai réalisé au total 25 entretiens qui donneront lieu à environ 20 fiches témoignages. Elles seront présentées chacune sous forme d'une page recto-verso, expliquant les références sociales, les aspects techniques de la conduite du troupeau, et les originalités et objectifs. Ces fiches seront regroupées dans une pochette explicative (cf document professionnel)

1) La chèvre pyrénéenne, une race rustique donc adaptée à un milieu difficile

La chèvre Pyrénéenne, autrefois appelée « La Montagnole », est effectivement adaptée aux milieux difficiles, pour deux raisons :

Dans un premier temps, par sa morphologie. Ses longs poils raides lui permettent de traverser les épines sans se blesser et sans s'accrocher, sa mamelle, attachée très haut ne risque pas d'être blessée dans la broussaille. Dans un second temps, elle est adaptée à ces milieux, de par sa rusticité.

« La rusticité peut se définir comme la capacité à endurer c'est à dire : Être capable de survivre dans des conditions extrêmes, Se contenter de peu, être simple, sobre, Être tenace, rude, résistant, Être solide, infatigable »

CASABIANCA François (Chercheur – INRA Corse) – Extraits du Séminaire « Races rustiques » 2009

La chèvre pyrénéenne supporte les aléas climatiques. Elle est peu sensible aux conditions météorologiques difficiles car en hiver un duvet se forme sous son long poil, poils qui, au vu de leur longueur et épaisseur, permettent de faire ruisseler l'eau de pluie sans traverser, et empêchent la neige de pénétrer au près de la peau (la neige s'amoncelle sur le poil et la chèvre se secoue régulièrement pour la faire tomber). La chèvre sait aussi repérer et profiter des endroits confortables comme les points ensoleillés l'hiver, et les endroits ombragés et ventés l'été.



Figure 12 : Une chèvre rustique et adaptée
Source : association chèvre des Pyrénées

De plus c'est une marcheuse infatigable et une bonne grimpeuse, elle est capable de se déplacer sur de longues distances pour obtenir une nourriture diversifiée. Sa souplesse et son audace lui permettent de franchir des passages difficiles (raides, escarpés, dangereux), pour atteindre le lieu qui lui plaît.

Cette chèvre s'adapte également à la nourriture disponible. Certains éleveurs font le choix de la compléter en céréales et d'autres compléments. D'autres l'élèvent dans des conditions proches de la nature sauvage (en autonomie). Dans tous les cas elle s'adapte et fait grandir ses chevreaux. Dans les élevages extensifs, les éleveurs notent le goût des chèvres pyrénéennes pour la liberté, même dans des conditions de nourriture difficile (hiver, début de printemps)

2) La chèvre, spécialiste du débroussaillage

Pourquoi peut-on considérer la chèvre des Pyrénées comme une professionnelle du débroussaillage ?

Premièrement par son comportement alimentaire. La chèvre pyrénéenne préfère la feuille à l'herbe, elle mange « la tête en l'air ». Elles sont friandes de certaines plantes et en délaissent d'autres.

« Pour pâture l'herbe j'ai du prendre des brebis, les chèvres ne mangeaient que les ronces et les branches basses de certains arbres » *Laurence, éleveuse à Serres sur Arget (09)*

« Maintenant que j'ai de l'herbe partout, j'ai peur d'arriver à court de ronces » *Thierry, éleveur à la Bastide du Salat (09)*

« Ce qui est bien c'est qu'elles ne nettoient pas que le sol, elle enlèvent des murs de ronces qui vont parfois jusqu'à 2m50 ! » *Jaques Hato éleveur à Raissac (09)*

Ensuite, elle peut être considérée comme efficace, de par sa méthode de progression en milieu fermé. Elle s'y attaque soit en se dressant sur la végétation, la faisant plier sous elle, soit en créant des tunnels en dessous. Peu à peu des passages s'ouvrent, qu'elle agrandit chaque jour un peu plus.

« Les boucs passent devant, se dressent sur les ronciers pour les écraser. Les chèvres passent derrière. Le troupeau se crée des trouées en dessous de la grosse végétation, nettoie depuis les sol jusqu'à la hauteur maximale atteignable de la trouée, aplatit sur son passage. L'herbe a alors la place pour redémarrer là où la broussaille l'avait étouffée. » *Laurence, éleveuse à Serres sur Arget (09)*

3) Le potentiel productif des milieux embroussaillés et des arbres fourragers

Lors des divers entretiens, j'ai pu parcourir de nombreuses exploitations, et visiter de nombreuses parcelles pâturées par les chèvres. On remarque que, pour la plupart des éleveurs, la diversité végétale observée dans les milieux embroussaillés est un réel atout. Plus la végétation est diverse, moins la complémentarité alimentaire est nécessaire pour le maintien de la production. Ce qui permet donc d'économiser des charges d'alimentation

« Il serait aberrant de tenter d'établir une hiérarchie de qualité entre herbes et broussailles. Car les parties broutées par les caprins ne sont pas plus ligneuses que les herbes ou les foin. En sous bois et sur les landes, les légumineuses arbustives (genêts) sont aussi riches en matières azotées (20%) et pas plus lignocellulosiques (25 à 40%) que les graminées cultivées. Les autres arbustes (aubépine) et lianes (lierre, ronces) ont deux fois moins de matière azotée (5 à 15%) mais il ne sont pas plus lignocellulosiques que les herbacées. Enfin, les feuillages d'arbres (frênes, érables, châtaigniers) sont moins lignocellulosiques (10 à 35%) que les graminées et légumineuses cultivées. Cependant, l'ingestibilité des ressources demeure non prévisible sur de tels milieux. Dans ce cas, le concept de « ration pâturée » prend tout son sens puisque les animaux traitent avec des rations composites. Les mélanges composites sont, en effet, susceptibles d'influer favorablement sur la motivation à ingérer les ressources et l'hétérogénéité stimule l'appétit. Le profil général de l'ingestion est décrit comme une alternance de séquences alimentaires : phase longue (20 à 30 min) de consommation grossière (grosses bouchées), puis phases courtes (5 à 10 min) de consommation sélectionnée des denrées plus rares (tri, petites bouchées) et ainsi de suite. »

Source : MEURET. M , BELLON, GUERIN, HANUS – *Faire pâturer sur parcours* 1995

Aujourd'hui la valeur fourragère de ces milieux est de mieux en mieux documentée, grâce notamment aux travaux de monsieur M.Meuret, du réseau Patur'ajuste (site interne), et de la formation sur la conduite de troupeau datant de novembre 2018.

II) Des externalités positives confirmées par les éleveurs

Comme expliqué précédemment, les fiches sont « classées » dans le recueil, en fonction des objectifs des éleveurs, donc de l'externalité prioritaire pour l'éleveur. Chaque fiche correspondra à une couleur de pétale.

1) Élever par éthique, ou amour de la race.

La totalité des éleveurs, en racontant leur histoire, expliquent qu'ils ont choisi d'élever des chèvres de race pyrénéenne par amour de la race. En effet, pour la plupart d'entre eux, le choix de la race, en fonction de leur lieu d'installation, paraissait évident. La liste des

adjectifs qualificatifs qui valorisent la race est longue : « Belle », « Jolie » « Magnifiques » « Grande » « Efficace » « Rustique », « Attachantes » « Marrantes » « Affectueuses » « Agréables » « Gentilles » « Locale » . Certains éleveurs n'éèlèvent d'ailleurs que dans un unique objectif de conservation de la race. Parmi eux, certains seront des grands conservateurs du patrimoine génétique, et seront intransigeants sur le standard de la race, d'autres chercheront à la faire connaître, en axant leurs actions sur la communication et la sensibilisation.

2) Des chèvres qui facilitent l'accès au foncier, et l'installation



Avant tout, il est important de rappeler les différents outils de maîtrise foncière. L'organisation du foncier passe par la structuration et la mise à disposition durable du foncier. Fermage et Convention Pluriannuelle de Pâturage (CPP) consolident la maîtrise foncière et concèdent des droits d'usages pour la durée du contrat. A noter que sur les estives, ces droits d'usages sont permanents (spécificité fondamentale des Pyrénées) mais ne se traduisent pas systématiquement par un document écrit. :

- **Le fermage** : c'est la solution la plus sécurisante pour l'éleveur, mais souvent la plus difficile à obtenir.
- **Le commodat** : il s'agit d'un prêt de terrain (et non d'une location). Le contrat est signé pour une durée de base qui peut être reconduite ou arrêtée par l'une ou l'autre des parties après un préavis.
- **Les conventions pluriannuelles de pâturage** sont signées pour une durée de 5 ans renouvelables.
- **L'association foncière pastorale (AFP)** permet de regrouper des parcelles privées et de constituer des îlots d'un seul tenant sur des territoires où la propriété est très morcelée. Elle donne droit aux primes agricoles. Des subventions existent aussi pour l'aménagement des AFP.

Source : FICHOT Sarah – Mémoire de fin d'étude d'ingénieur – *Exploration des potentialités de valorisation de la Chèvre de race pyrénéenne dans la gestion des espaces embroussaillés*. (09/2011)

Il existe également des zonages réglementaires (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, réserves naturelles) qui ouvrent des possibilités de gestion contractuelle. Le Parc National des Pyrénées encourage également l'entretien des zones intermédiaires dans sa zone d'adhésion par des dispositifs financiers. De plus, dans le cadre de projets

de réouverture paysagère, les parcs régionaux peuvent créer un partenariat avec les éleveurs afin de co-gérer les territoires.

Dans de nombreux cas, la prestation d'entretien des espaces qu'effectue la chèvre des Pyrénées, permet d'utiliser, d'acquérir ou de contractualiser des terres, que ce soit en zone de plaine où de montagne, parfois même en estive.

Exemples :

- Delphine, éleveuse du Mas d'Azil, en faisant pâturer ses chèvres sur la zone, permet de participer au plan de gestion Natura 2000 et de maintenir la biodiversité du site. Voici un extrait du document d'objectifs :

« Les bois pâturés formeraient un milieu nourricier plus riche que les bois seuls ou les prairies seules. Le comportement des chauves-souris est à comparer dans deux enclos, non pâturé et pâturé. L'étude porte sur l'inventaire des espèces (12 comptages nocturnes par détecteur ultrasons et filet sur mare), l'opportunité ou non du suivi, la mise en place de protocoles de suivi avec le propriétaire et un agriculteur, l'équipement des parcelles (clôtures ...). L'étude sera menée en cohérence avec des actions régionales. »

- Aline, éleveuse à Lercoul, productrice de savons, a pu faciliter son installation, grâce à un projet d'ouverture paysagère sur la commune en partenariat avec le parc naturel régional. L'action du PNRPA est guidée par sa Charte dont l'article 7.1 prévoit de « maintenir des paysages vivants et identitaires » où il est question de « gérer la progression du couvert forestier » (article 7.1.3). Parmi les objectifs énoncés, on trouve la nécessité de « maîtriser la progression du couvert forestier en périphérie des zones habitées pour garantir la qualité du cadre de vie paysager (maintenir une ambiance humanisée et ouverte, rendre lisible les éléments identitaires du paysage : bocage, terrasses, murets...) et limiter les risques liés aux incendies ». De même, un autre objectif est de « préserver les paysages ouverts et points de vue considérés comme « remarquables », en particulier ceux figurant dans le Plan du Parc ». Deux types d'actions sont donc engagés dans ce projet : au niveau de lieux remarquables et aux abords de villages.

Figure 13 : Les chèvres d'Aline gèrent le couvert forestier de Lercoul



Source photographie : Solène Le Goff

- Thierry et sa compagne se sont installés en 2001, sur une zone désertée de toute exploitation depuis plus de 20 ans, avec beaucoup d'espaces non mécanisables, et une ferme envahie par les ronces. Puis, il ont rencontré Violaine Berot qui leur a parlé des chèvres pyrénéennes, et de leur capacité à valoriser la broussaille à faible coup. Elle leur a finalement donné 5 chèvres pour commencer. Aujourd'hui, les chèvres ré-ouvrent des espaces dits « définitivement fermés ».

- Sur le plateau de Hondas, culmine une chapelle, cette chapelle était, il y a quelques années, envahie par les ronces. Le premier travail des chèvres sur cette estive était d'entretenir le pourtour de cette chapelle. Le gestionnaire des espaces verts, voyant ces dernières à l'œuvre, fût conquis par l'idée d'utiliser les chèvres pour entretenir les milieux. C'est pourquoi, en échange de son service rendu dans la gestion de la broussaille, Gilles peut laisser ses chèvres autant qu'il veut sur l'estive. Pas de date obligatoire de redescente. Une aubaine tant pour cet instituteur, nostalgique de ses vacances d'été, qui peut donc rester en montagne autant qu'il le souhaite, que pour ses chèvres qui se remplissent le ventre.

3) La complémentarité : quand la chèvre fait partie d'un tout

La complémentarité peut être vue sous plusieurs angles. Elle peut, par exemple, faciliter l'existence d'un autre atelier : en effet la chèvre permet de créer de l'herbe, en supprimant les ronces, ce qui crée dans certains cas des prairies pâturables pour d'autres espèces et mêmes fauchables.



- « en nettoyant mécaniquement certains endroits, des plantes non désirées comme les chardons repoussent. En revanche avec le passage des chèvres, complété par celui des brebis, pas de repousse indésirable, et l'endroit est laissé propre . Et puis, ouvrir ces milieux, c'est créer de l'herbe, donc de la bouffe pour mes brebis. » *Thierry, éleveur à l'EARL de Crabasse, à la Bastide du Salat.*

Il peut aussi s'agir de complémentarité en terme de lactation. Par exemple si un fromager, utilise le lait de ses brebis pour faire du fromage, il peut compléter l'alimentation des agneaux par le lait de chèvre. Ce qui peut aussi être utile, en cas de mauvais maternage.



- « Parfois, les brebis jouent pas bien leur rôle de mères. Soient elles abandonnent le petit, soit elles décident de claquer. Du coup c'est pratique d'avoir des chèvres avec les brebis, on peut faire téter des agneaux aux mamelles des chèvres. Elles sont pas toujours d'accord, mais elle finissent toujours par accepter. » *Jean- Michel, berger du troupeau du Conservatoire des Races d'Aquitaine*

Dans de nombreux cas, l'atelier chèvres fait partie d'un tout. La complémentarité assure l'équilibre entre l'herbe et la broussaille, permettant de créer des surfaces de prairies pouvant nourrir d'autres espèces (voire races), peut également fournir un équilibre parasitaire : les équins et les bovins « nettoient » les parcelles des parasites qui impactent les petits ruminants, et inversement..

Figure 14 : Chez Clément, tout le monde mange à la même enseigne !

Source photographie : Solène Le Goff

4) La dimension paysagère, l'entretien des espaces en déprise

De nombreux éleveurs peuvent témoigner que le débroussaillage par les chèvres a un impact à long terme, l'action ne sera visible que progressivement, mais sera efficace. La chèvre s'attaque à la feuille et aux jeunes pousses, elle fatigue la plante et l'empêche de proliférer. Le débroussaillage par les chèvres est plus lent que le débroussaillage mécanique, mais son action est différente : il épuise les plantes qui sont un peu moins vigoureuses chaque année, favorise le retour de l'herbe dont les chèvres sont moins friandes que la broussaille, n'abîme pas le sol comme le passage de machines lourdes.



Pour beaucoup de résidents de montagne ou de piémont, la déprise agricole a provoqué un sentiment d'isolement. De plus, l'embroussaillage rend impossible les balades sur certains secteurs, les sorties des chasseurs, la diversité botanique...

« Le versant d'en face là, autrefois c'était des cultures de blé. Maintenant je dois y envoyer mes boucs, pour qu'ils fassent les bulldozers, parce que sinon on pourrait même pas mettre un pied devant l'autre. »

« Il y a quelques années ici même, il y avait 2 m de hauteur de fougères, ronces et genêts, pas d'herbe. C'était complètement impénétrable. Aujourd'hui, à la repousse, la végétation ne monte pas à plus de 50 cm : la hauteur diminue, on y voit au travers, c'est plus du tout impénétrable. Je passe la faux 2 fois par an (juin et fin d'automne), sur les zones où la fougère est la plus dense. Il n'y a plus de repousse de feuillus, les genêts disparaissent (les boucs mangent l'écorce). L'herbe réapparaît. La première année les chevaux ont eu à manger pour 1 semaine d'herbe, la deuxième année pour 4 semaines... » *Laurence, éleveuse à Serres sur Arget*

« Si j'étais pas là, il n'y aurait plus du tout de chasse par ici. Les chasseurs vont chasser là où mes chèvres sont passées, sinon ils peuvent même pas rentrer dans les broussailles. » *Laurent, éleveur à Dun (09)*

Figure 15 : La végétation pâturée par les chèvres de Laurence

Source photographies : Solène Le Goff



5) Dimension économique : produire pour dégager un revenu

Pour rappel, élever des chèvres des Pyrénées, c'est aussi se donner la possibilité de choisir sa production. La majorité des éleveurs, choisissent le système allaitant, qui demande moins de temps, d'investissement et d'énergie. Il s'agit d'un système spécifique à la chèvre des Pyrénées. Certains éleveurs choisissent le système laitier et produisent du fromage, des yaourts ou encore des savons.

A) La valorisation de ces produits permet de dégager un revenu direct.

L'objectif économique peut être un enjeu à dimensions variables :

- Soit elle constitue un revenu principal (souvent chez les laitiers), c'est à dire que c'est cet atelier qui demande le plus de temps et d'investissement, mais c'est aussi l'atelier qui rapporte le plus d'argent.
- Soit elle constitue un revenu accessoire, dans certains cas où la dimension éthique et personnelle prend le dessus, dans un objectif de sauvegarder une race, d'avoir des chèvres par passion (avec le bénéfice de créer des liens, et de profiter des externalités). Dans ce cas, il reste quand même important de ne pas perdre d'argent, mais le revenu du foyer est assuré par ailleurs.
- Soit c'est un cas intermédiaire, c'est à dire un atelier rentable (quelque soit sa taille), qui permet de limiter le temps consacré aux chèvres, d'éviter de trop grands investissements en terme d'alimentation, et bénéficier des retombées (même faibles) de cet atelier.

Figure 16 : Les différentes formes de valorisation des produits de la chèvre



Sources :

- association la chèvre des Pyrénées
- La ferme des jardins de Pyrène (site internet)

B) élever une race menacée peut permettre de bénéficier des aides de la PAC

Il existe deux primes auxquelles peuvent prétendre les éleveurs de chèvres, la première est spécifique pour la chèvre des Pyrénées :

La MAE Race menacée (mesure PRM1) peut être contractualisée par les éleveurs de chèvre des Pyrénées. Pour en bénéficier, il faut posséder au moins 21 chèvres de race pyrénéenne de plus d'un an et compléter un dossier accessible à la DDT avant le 1^{er} Mai. L'engagement est de 5 ans et le respect du cahier des charges permet le versement de 200 euros par UGB et par an. Pour y prétendre il faut adhérer à l'Association Chèvre des Pyrénées et tenir l'inventaire de son troupeau à jour.

La prime suivante est dans tous les cas perçue lorsqu'on s'installe officiellement en élevage de chèvre.

La prime à la chèvre ou aide aux caprins : Les éleveurs avec un minimum de 25 chèvres allaitantes ou laitières peuvent demander l'aide caprine auprès de leur direction départementale des territoires (DDT) avant le 31 janvier. Les animaux primés doivent avoir plus d'un an et peuvent appartenir à n'importe quelle race. L'effectif engagé doit être maintenu du 1^{er} février au 10 mai au moins. Aujourd'hui, le montant s'élève à environ 15 euros par chèvres.

Il est également important de savoir, que certaines parcelles très embroussaillées ne sont pas éligibles pour les DPB (Droits à paiement de base) de la PAC. En effet il est question de proratisation. Lors de l'analyse des surfaces pour la déclaration, un hectare d'herbe permet d'accéder aux DPB pour une valeur d'un hectare. Or, pour un hectare de broussaille, l'éleveur reçoit des primes se raccrochant à la valeur de 0,1 à 0,9 ha en fonction du pourcentage de broussaille. On peut donc dire que la végétation au sol, influe sur les primes, et que la broussaille n'est pas réellement valorisée.

Donc, sachant qu'un agriculteur qui s'installe a 3 ans pour déclarer sa surface à la PAC, il est intéressant d'attendre que les chèvres se soient attaqués à ces parcelles, pouvant éventuellement les rendre éligibles. Il est également possible, que si un contrôle PAC est effectué des années après la déclaration, et que les chèvres ont créés de nouvelles surfaces, alors ces surfaces pourraient être réévaluées et prises en compte.

III) Des contraintes à ne pas négliger pour les éleveurs de chèvres des Pyrénées.

- Les clôtures : pose et entretien

Les clôtures demandent un grand investissement tant financier que physique. Leur choix est important car dans certains cas, les chèvres aiment la liberté et n'hésitent pas à franchir les clôtures. De plus, sur certaines zones accidentées, la pose de celles-ci s'avère parfois difficile en fonction du sol et de la pente. Certains éleveurs optent donc pour des parcs mobiles, d'autres pour des fils électriques, ou encore de l'ursus, du grillage, ou des clôtures de type high-tensil de 3 à 5 fils.

Parfois, malgré les clôtures ou le gardiennage, les chèvres s'échappent. Il s'agit dans certains cas d'aller les chercher loin, ce qui peut être énergivore et chronophage. On note également que lorsqu'une chèvre met bas assez loin de l'exploitation, elle peut y laisser son petit, ce qui, lorsqu'il n'est pas retrouvé, peut lui être fatal.

- Valorisation de la viande parfois difficile

Dans certaines zones, la consommation de viande de chevreau n'est pas culturelle. Sa valorisation peut alors s'avérer difficile.

- Mauvaise réputation de la chèvre qui peut poser problème avec le voisinage

L'installation en tant que chevrier peut être mal perçue par le voisinage. Dans l'esprit commun, les chèvres mangent de tout et n'hésiteront pas à aller manger et piétiner les potagers alentours. Cependant, il est important de noter que cette mauvaise réputation est de moins en moins répandue, face aux résultats positifs du pâturage caprin et de ses effets sur la broussaille.

- Parasitisme

Il peut être problématique si les chèvres pâturent de trop longues périodes sur petits parcs, ou bien lorsqu'elles sont en intérieur, notamment dans les élevages en altitude, où les chèvres peuvent passer du temps en bâtiments en cas de neige. Les élevages avec une conduite « tournante », où les chèvres bougent de parcs en parcs sur de courtes périodes, ont souvent moins de problèmes parasitaires.

- Temps de travail qui peut être assez conséquent (notamment en système fromager)

La production laitière et fromagère demande beaucoup de temps et d'énergie. En effet, la traite (dans certains cas à la main), et la transformation, en plus de demander du temps et du savoir faire, requiert des formations d'hygiène et un bâtiment aux normes, parfois difficile à mettre en place. Certains éleveurs ont donc trouvé une alternative et fabriquent du yaourt ou encore des savons qui ne demandent pas nécessairement moins de temps, mais moins d'investissement.

IV) Synthèse

Grace à l'analyse des résultats des entretiens, et des traits saillants qui en ressortent, voici ce que l'on peut synthétiser du rapport forces / faiblesses et opportunité / menaces :

Forces et Faiblesses : Il s'agit d'une race rustique adaptée aux conditions de pâturage des milieux embroussaillés, et aux milieux difficiles. C'est également une race qui, grâce à sa morphologie, est adaptée aux milieux embroussaillés, et n'a aucun mal à ingérer la broussaille. Les élevages sont donc économes car ils intègrent de façon optimale la broussaille dans leur système d'affouragement, et autonomes car ils sont peu tributaires des subventions PAC. Ces élevages extensifs sont cohérents avec la notion de terroir et dont les pratiques sont déjà conformes avec les nouvelles attentes relatives au développement durable. La possibilité d'élever en système allaitant est une spécificité de la race, qui la rend d'autant plus valorisable. Les Externalités positives sont également nombreuses (entretien, revenu, primes, complémentarité, fumier...)

Cependant, étant une race à faible effectif, la disponibilité des animaux, le renouvellement du troupeau ou installation peuvent parfois être difficiles. De plus il s'agit d'une race, notamment pour les systèmes laitiers, à faible potentiel productif.

Opportunités et menaces : Élever une race menacée c'est pouvoir bénéficier des aides spécifiques comme la prime race menacée (PRM).

Ces élevages peuvent parfois faire naître des partenariats, avec des parcs régionaux par exemple, pour des projets d'entretien ou d'ouverture paysagère. Cela peut aider certains habitants à voir d'un meilleur œil l'installation.

Car malheureusement, l'espèce caprine dans sa globalité est atteinte d'une mauvaise réputation face à son comportement alimentaire, et sa facilité à sauter les clôtures.

Enfin, les éleveurs de chèvres pyrénéennes, sont parfois considérés comme des élevages atypiques souvent méconnus des autres éleveurs et non prioritaire en termes de développement de filières, accompagnement techniques, aides à l'investissement, aide à l'installation, etc.. Comme en termes de subventions, le prorata de la broussailles est peu élevé, les ronces n'étant pas une végétation reconnue pour l'élevage, des élevages reposent parfois sur un système précaire et non conformés « PAC »

Débroussailler avec un troupeau de chèvres pyrénéennes c'est donc donner une image valorisable :

- choisir une méthode de débroussaillage naturelle, avec des animaux et non des machines
- opter pour un entretien du territoire sans bruit ni pollution ni dépense d'énergie
- réfléchir au respect de la biodiversité
- sauvegarder une race locale
- permettre d'offrir localement des productions associées
- assurer une certaine production

- De plus, l'arrivée d'un troupeau sur une zone en déprise agricole signifie souvent l'arrivée d'un nouvel agriculteur et donc la création d'un emploi en zone rurale, il s'agit là d'un bonus.

Conclusion :

Les éleveurs de chèvres de race pyrénéenne, sont liés par l'amour qu'ils vouent à la race, et l'importance qu'ils donnent à sa conservation. Tous participent, d'une manière ou d'une autre, à sa promotion. Certains sensibilisent, d'autres s'atellent vivement à conserver le patrimoine génétique, d'autres parlent de la race lors de la vente des produits de qualité.

Mais bien qu'elle soit productive dans une certaine mesure, en système laitier ou allaitant, et qu'elle puisse amener un revenu elle propose également de nombreuses autres externalités.

Sa morphologie et son comportement alimentaire lui permettent d'entretenir les milieux embroussaillés, ce qui offre la possibilité de s'installer, de créer des surfaces d'herbes, d'ouvrir les paysages...

Le recueil de témoignages sert donc de support de promotion de la race. Le fait de promouvoir la race par ce biais est aussi une façon de faire reconnaître la race et tous ses atouts. En faisant découvrir différents systèmes, on rencontre tous les enjeux et apports de ces élevages. La réalisation de cette étude, a permis non seulement de mettre en avant ces externalités, mais également d'offrir aux éleveurs adhérents de l'association, de bénéficier d'une vision d'ensemble, de voir ce qui se fait ailleurs. Cela leur permet de visualiser concrètement, toutes les possibilités qui s'offrent à eux en élevant des chèvres de Race pyrénéenne, tout en attirant peut être de nouveaux éleveurs.

Acquis du stage et conséquences possibles sur les choix professionnels

Avant même de commencer ce stage, j'avais des idées sur mon avenir. Je savais que je voulais m'installer en polyculture et élevage caprin (en GAEC) , dans un système laitier afin de faire du fromage.

Réaliser des entretiens auprès d'éleveurs, est une réelle immersion dans le monde de l'élevage et de l'agriculture. Cela m'a offert la possibilité de découvrir et de comparer de nombreux systèmes, ainsi que de nombreuses manières de faire et de vivre l'élevage.

Ce stage m'a donc permis, non seulement d'acquérir de nombreuses connaissances techniques en terme de conduite de troupeau, mais aussi d'avoir un réel aperçu de la vie d'éleveur. J'ai pu relever de nombreuses différences, d'enjeux et objectifs, d'alimentation, de gardiennage, de soins et de contraintes, en fonction de l'emplacement géographique de l'exploitation, et des envies des éleveurs.

Je remarque que, par exemple, j'étais sûre de vouloir m'installer en Ariège, aujourd'hui je n'en suis plus si sûre, car j'ai beaucoup appris sur les conditions de vie et de travail, parfois difficiles dans l'élevage caprin en montagne. De plus, en terme d'accessibilité de la ressource foncière, d'équilibre entre l'offre et la demande, et de contraintes, il est important de bien réfléchir au lieu d'installation et d'étudier le marché. J'ai aussi découvert, plus concrètement les avantages et inconvénients du travail collectif (en GAEC officiel ou non), où parfois les avis divergent, ce qui peut rendre la tâche difficile, ou au contraire permettre de décupler la qualité du travail fourni. J'ai aussi été confronté à la réalité en terme de temps de travail des fromagers, que j'avais, je crois, sous-estimé, mais cela m'a permis de prendre en considération un autre atelier moins contraignant auquel je n'avais pas pensé : la fabrication de yaourts, qui peut être un bon départ selon moi.

Mais réaliser des entretiens, c'est aussi savoir se comporter avec des individus qui nous accueillent chez eux sans nous connaître, savoir poser des questions pertinentes et rendre l'entretien intéressant pour les deux interlocuteurs. Je suis plutôt satisfaite du résultat dans la mesure où tous les éleveurs interrogés semblaient intéressés par mon travail, certains m'ont même proposés de venir faire du woofing ou des stages chez eux, avant de m'installer.

Finalement, ce stage m'aura confirmé mon choix d'installation, et m'aura permis de comprendre les tenants et aboutissants de l'élevage de race menacées. Aujourd'hui je suis persuadée que dans un futur pas si lointain, j'élèverai des chèvres de race Pyrénéenne.

Bibliographie :

- AGREIL Cyril (INRA Avignon) et GREFF Nicolas (CREN) - *Des troupeaux et des hommes en espaces naturels - CEN Rhône-Alpes 2008*
- AMBROISE R , BONNEAU F., BRUNET V. *Agriculteurs et paysages – EDUCAGRI 2000*
- AUDIOT Annick - *Races d'hier pour l'élevage de demain – INRA editions – 1995*
- AUDIOT A., 2000. *La conservation : un concept évolutif* dans *Races Locales et biodiversité animales, enjeux et appétits*, colloque FAIR de Rambouillet du 27 septembre 2000.
- BEROT Violaine - *Potentialités de valorisation de la chèvre des Pyrénées dans la gestion des espaces embroussaillés*
- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, Luçon, mars 1995
- CASABIANCA François (Chercheur – INRA Corse) – Extraits du Séminaire « *Races rustiques* » 2009
- CERPAM – Institut de l'élevage – SUAMME *Broussaille et pâturage, un autre regard – 2007*
- COLLECTIF - *Guide pastoral caprin – Coédition CERPAM - CARDERE – 2016*
- Conservatoire des races d'Aquitaine - *Ecopastoralisme et races locales menacées 2017*
- FADEAR – *Agriculture paysanne, le manuel-* Media Pays Editeur 2014
- FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE - *Sociétés pastorales, sociétés urbaines – Cardère 2002*
- FICHOT Sarah. *Exploration des potentialités de valorisation de la Chèvre de race pyrénéenne dans la gestion des espaces embroussaillés – Mémoire de fin d'étude d'ingénieur – 2009*
- FLEURY Camille, *Accrus forestiers, friches et déprise agricole : des représentations sociales du paysage à l'action.*, Mémoire de fin d'étude de Master soutenu le 6 septembre 2013.
- GAUTIER Denis - *Pâturer la broussaille...*CERPAM, Institut de l'élevage, SIME - 2006
- GOUST Jérôme -*Arbres fourragers, de l'élevage paysan au respect de l'environnement* Broché – 3 janvier 2017

- HUBERT Bernard *La rusticité, l'animal, la race, le système d'élevage 2011*
- MEURET Michel - *Les pratiques pastorales entre temps court de l'alimentation des troupeaux et temps long des ressources et des milieux* - Académie d'Agriculture de France, Séance du 31 mai 2006
- MEURET M., BELLON S., GUERIN G., HANUS G., *Faire pâturer sur parcours*. Enc. Rech. Ruminants., 1995
- THUAULT Fanny - *Petit guide pratique à l'usage des éleveurs de race pyrénéenne* (novembre 2012)
- VISSAC B. *Société, race animale et territoire entre les théories et l'histoire : réflexion sur une crise*. Edition Nature Sciences et Sociétés, 1993

Table des figures :

Figure 1 La chèvre de race pyrénéenne	8
Figure 2 Utilisation passée et actuelle des zones intermédiaires	10
Figure 3 Carte de la végétation	11
Figure 4 Lande à ajoncs du Pays basque	12
Figure 5 Pelouse et forêt d'altitude du col de Pradel (09)	12
Figure 6 Garrigue méditerranéenne	13
Figure 7 Zones de piémont	13
Figure 8 D'un paysage pastoral à un paysage forestier en Ariège	18
Figure 9 Le taux de boisement	19
Figure 10 Stock de ressources de végétation ligneuse	20
Figure 11 Fleur des externalités	22
Figure 12 Une chèvre rustique et adaptée	25
Figure 13 Les chèvres d'Aline gèrent le couvert forestier de Lercoul	29
Figure 14 Chez Clément, tout le monde mange à la même enseigne !	31
Figure 15 La végétation pâturée par les chèvres de Laurence	32
Figure 16 Les différentes formes de valorisation des produits de la chèvre	33

Annexe 1 : Guide d'entretien

1) Histoire :

- Qu'est ce qui vous a amené à élever des chèvres de race Pyrénéenne ?
 - Choix de la race
 - Choix du lieu d'élevage (si choix)
 - Constitution du troupeau (achat, recherche d'animaux)
 - Date de démarrage
 - Production choisie (orientation du système, autres intérêts comme fumier, allaitement...)

2) Troupeau :

- Aujourd'hui combien de chèvres détenez- vous ?
 - Nombre de mères et de boucs
 - Nombre de chevrettes qui ont 1 an
 - Les chevrettes mettent – elles bas à 1 an ou 2 ans
 - Séparez-vous celles qui ont moins d'un an ? Comment ? Où ?

3) Ferme / Exploitation / autres activités :

- Quelles sont les autres productions sur votre ferme ?
 - Troupeaux (brebis, vaches, cochons..) Combien de mères, quelle production ?
 - Cultures : Surface ? Lien avec l'autonomie alimentaire des animaux ?
- Avez- vous une autre activité ?
 - Quelle autre activité ?
 - Temps plein / partiel ?

4) Foncier :

- Pouvez vous m'expliquer quelles sont les parcelles valorisées par les chèvres ?
 - superficie
 - nature (prairies, parcours, bois?) → description végétation
 - propriétaire (AFP, communal...)
 - Cette situation est elle pérenne ou fragile / provisoire ? → Possibilité de remise en cause ?
 - Quelles parcelles en fonction des saisons (été, automne, hiver, printemps, mise bas..)

5) Alimentation des chèvres :

- Distribuez- vous un complément alimentaire ?
 - A quel moment ?
 - Quoi ?
 - Quantité
 - Pourquoi ? (Maintien de la production, faire revenir les chèvres, remise en état..)
- Quelle est l'importance du pâturage dans votre système ?
- La ressource naturelle pâturée est-elle suffisante d'après vous ?
 - Comment évolue cette ressource
 - Comment était le terrain initialement (photos?)
- Comment vous adaptez – vous à l'évolution de la ressource?

5.1) Broussailles :

- Quel est votre regard sur la broussaille (Lutte / ressource, atout/contrainte)
 - Objectif de réduction de la broussaille ? Pourquoi ?

- Quel est le regard de vos voisins/ propriétaire ou autre sur la broussaille ?
 - pression sociale ?
- Avez vous déjà envisagé de faire payer des prestations « débroussaillage » ?
 - (Quel rapport de force en jeu ?)
- Avez – vous choisi le terrain en fonction du troupeau ou le troupeau en fonction du terrain ?
- Si il n’y avait pas la broussaille, serait- ce un manque ? Le débroussaillage Est- il un objectif ?
- Sans les chèvres, comment serait gérée la broussaille ? (méthode, cout, temps ..) → Quelle économie d’intrants ?
- Comment gérez vous la question du parasitisme ?
 - traitement administré
 - Fréquence
 - Surveillance ? Ou traitement d’office (analyse à la vue?)
- Y’a t il d’autres espèces qui pâturent ces surfaces ?
 - Mêmes parcelles ?
 - Mêmes durée de pâturage ?
 - Mêmes périodes ?
- Intention ?

6) Les chèvres et leur production :

- En moyenne combien de petits par an ?
 - Âge de vente des chevreaux ?
 - Type de clients
 - Prix de vente
- Quels sont vos arguments de vente (image de la race??)

Si fromager :

- A partir de quand les animaux son traits ? (chevreaux sous la mère combien de temps?)
- Quel type de fromage vous vendez ?

7) Gestion des clôtures

- Quels types de clôtures ?
 - A quel endroit ?
 - Est ce un choix raisonné ?
 - Problématique clôture ? (Est ce que les chèvres respectent la clôture ?)
- Est-ce que le système en place vous convient ?
 - Si non, quoi faire ?
- Coût de la clôture en place ?
 - Qui l’a posée ?
 - Qui l’a payée ?
 - Combien de temps de travail pour la pose ?
 - Longueur ?
- Vérification (si non abordé): Gardiennage des animaux
 - Combien de temps de garde
 - Impact de la prédation ? (Mise en estive?)

8) Primes

- Touchez – vous des primes liées à votre élevage de chèvres Pyrénéennes ?
 - Lesquelles ? ICHN, PRM, PC, DPB ?
 - Idée du montant ?
 - Quel statut agricole (exploitant, cotisant solidaire, pas de statut..)
 - impact sur les choix ? Sur le troupeau ?

9) Temps de travail :

- Combien de temps consacrez vous aux chèvres ?
 - Périodes les plus intenses
 - Journée type en fonction de la période (par exemple hier)
- Est ce que ça vous paraît beaucoup ou pas ?
 - Nombre d'heures
 - Est – ce une contrainte par rapport a vos autres activités

10) Charges

- quelles sont les charges courantes ? (Alimentation, vétérinaire, lait en poudre, paille, transformation, commercialisation ..)
 - évaluation des charges liées au troupeau ? (raisonnable ou pas ?)
 - Objectif de rentabilité ou pas ?
 - Supportable ? Par rapport à l'objectif principal de cet élevage ?

11) Ressenti

- Avec le recul, êtes vous satisfait de votre système ? Pourquoi ?
- En fonction de vos objectifs, quels sont les leviers qui vous permettraient d'améliorer la situation ?
- Atouts, contraintes, opportunités, forces, faiblesses du système, de la race dans ce système?

Annexe 2 : Exemples de Fiches Élevages

Sachant que le stage n'est pas encore terminé, la version de ces fiche est provisoire et nécessite d'autres corrections.

RÉSUMÉ

Mots clés : chèvre pyrénéenne ; débroussaillage ; externalités ; entretien ; race locale

La chèvre des Pyrénées a une appétence marquée pour la feuille, et tout particulièrement pour la ronce, ce qui en fait une débroussailleuse écologique hors pair, adaptée aux zones délaissées ou zones intermédiaires de moyenne montagne, aux secteurs embroussaillés au sein des fermes ou en marge de certaines estives. Si la chèvre des Pyrénées a réellement un impact en permettant l'ouverture des milieux embroussaillés, ces milieux sont aussi une ressource fourragère de qualité pour cette race, alors même qu'ils sont souvent délaissés par d'autres espèces et désignés comme impropres à la valorisation par les systèmes agricoles classiques.

Qu'elle soit élevée dans un système laitier ou allaitant, la race pyrénéenne permet finalement d'ouvrir de nouvelles opportunités pour ces espaces, qui peuvent éventuellement être réinvestis ensuite de façon pérenne par d'autres troupeaux (brebis, vaches, chevaux). C'est aussi une opportunité pour des éleveurs qui ne peuvent pas accéder à un foncier conventionnel (comme les prairies et terres labourables). Elle peut, dans d'autres cas, fournir du fumier, ou tout simplement de la compagnie. Les raisons d'élever des chèvres des Pyrénées sont multiples, tout comme les externalités positives qu'elles apportent en plus de pouvoir produire de la viande ou du lait. L'objectif de ce stage, était d'aller enquêter auprès des éleveurs, afin d'approfondir au sujet de ces externalités, pour promouvoir cette race à faible effectif et ses systèmes d'élevages.